

A faire parvenir au service Animation au minimum 3 semaines avant la manifestation.

Animation	du :	au :
INTITULÉE de la manifestation :		
NATURE DE LA MANIFESTATION (SPORTIVE, CULTUREL....) :		
Nom de l'association :		
LIEU :	HORAIRES :	
Tarif / Droit d'entrée public :		
Organisateurs (responsables à joindre - deux si possible)		
Mme ou M. :	Tél. :	
E-mail :		
Date :	Signature :	
Mme ou M. :	Tél. :	
E-mail :		
Date :	Signature :	

Toute modification de la présente fiche doit intervenir au minimum 8 jours avant la manifestation pour pouvoir être prise en compte.

RETRAIT DU MATÉRIEL aux ateliers municipaux ou aux abattoirs			
Le matériel est à venir retirer directement par l'association.			
Mise à disposition du :		au :	
Quantités		Quantités	
-----	Piquets de guidage et cordage	-----	Podium 1 - 2 -3 (individuel ou équipe - prévoir camionnette ou remorque)
-----	Tables	-----	Oriflamme
-----	Chaises	-----	Banderoles (Ville de Gérardmer)
-----	Bancs	-----	Arche gonflable
-----	Tentes 3 x 4,5 m*	-----	Grilles Exposition
-----	Tentes 3 x 3 m*	-----	Séparateur de voie en plastique

Livraison		
Uniquement dans le strict nécessaire et selon la disponibilité des services techniques		
Mise à disposition du :	au :	Lieu de livraison :
Quantités :		
-----	Container Ordure Ménagère	
-----	Barrières Vauban (par rack de 25 barrières uniquement (l'installation des barrières et le rangement est à la charge de l'association)).	

> Les raccordements en eau et la mise à disposition de container verre/carton sont à demander directement par l'association à la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges

> Les branchements électriques et éclairage de tente ne seront plus possibles. Les associations sont invitées à prendre des compteurs indépendants auprès d'un fournisseur d'électricité.

<p>Tout retrait et retour de matériel se fera après prise d'un rendez-vous auprès des Services Techniques au 03.29.60.60.52.</p> <p>Le matériel devra être nettoyé et correctement rangé. Lors de la livraison de barrières Vauban, ces dernières devront être soigneusement rangées par rack de 25 de la même façon que lors de la livraison.</p> <p>Vous voudrez bien fournir une attestation d'assurance couvrant le vol et la dégradation du matériel mis à disposition. Pas de cuisson sous les tentes.</p>	<p>Cadre réservé à l'administration :</p>
---	--